

Tribune

Date :
le 20 février 2026

LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN DANGER !

La France va entrer, à partir de 2026 et jusqu'en 2028, dans une longue période électorale qui doit permettre aux Français·es de choisir leurs représentant·es politiques et le projet sociétal qu'ils·elles souhaitent.

Dans une société française de plus en plus clivée, où certaines thématiques sont mises en avant pour des raisons idéologiques ou d'actualité, un regard en arrière permet de se rendre compte de l'absence systématique de la culture dans les débats politiques et publics, y compris les plus récents. Et ce alors même qu'elle n'a jamais été autant remise en question par les femmes et les hommes qui gouvernent ce pays, quel que soit l'échelon territorial. Les récentes décisions politiques prises par le Ministère de la Culture et de nombreuses collectivités territoriales – la Région Pays de la Loire étant l'exemple le plus frappant – marquent une rupture nette avec les politiques culturelles portées en France depuis les années 1980, qui ont permis de soutenir le principe d'« exception culturelle française » et de favoriser l'émergence et l'enracinement d'une culture pour toutes et tous sur le territoire français.

La culture est profondément bousculée, son utilité artistique, sociale et intellectuelle est remise en question, son modèle économique subit de plein fouet des décisions politiques hâtives prises sans concertation ni prévention, enfin, la liberté de création, fondamentale, est de plus en plus attaquée. Ces enjeux appellent une réflexion collective sur la place accordée à la culture : accès aux œuvres, proximité des lieux culturels et ouverture à l'altérité, en réponse à un fort attachement de la population à la culture et aux arts visuels (64 % apprécient l'art contemporain et 62 % pratiquent une activité artistique, cf. l'enquête sortie en février 2026 « Les Français & l'art » de Beaux Arts Magazine, pilotée par Ipsos BVA). En effet, une société peut-elle s'épanouir, s'enrichir, s'ouvrir aux autres et s'émerveiller sans une scène artistique soutenue, sans une culture qui irrigue tous les territoires, y compris les plus éloignés, et qui offre un accès à toutes et tous ?

● art contemporain en bretagne

Si la Bretagne se distingue par une collaboration exemplaire, visible à tous les échelons y compris politiques, en faveur de la culture – un maillage culturel dense, un accès pour les citoyen·nes à une pluralité de formes artistiques (musique, spectacle vivant, musée, cinéma, cultures bretonnes, littérature, arts visuels, etc.), une dynamique qui gagnerait à inspirer d'autres territoires –, force est de constater que son écosystème des arts visuels s'enfonce dans une précarité grandissante et préoccupante.

En tant que réseau régional, a.c.b - art contemporain en Bretagne – qui fédère 85 lieux d'art et 200 personnes individuelles sur l'ensemble du territoire breton – a mené en 2025 une étude sur la situation des artistes-auteur·ices en Bretagne ainsi qu'une enquête flash sur la situation économique de ses structures membres. Les premiers résultats laissent voir une dynamique et des conséquences désastreuses sur notre secteur dont les impacts vont se faire sentir en 2026-2027 sur l'offre artistique et culturelle proposée aux breton·nes, sur l'emploi culturel dans les arts visuels et par ricochet sur la scène artistique bretonne.

- 68% des répondant·es* ont connu une baisse de subventions en 2025, d'un montant cumulé de 266 620€ (en cours d'estimation) ;
- 45% des répondant·es ont connu une baisse de ressources (autres que les subventions) en 2025 (mécénat, EAC, etc.) d'un montant cumulé de 336 600€ ;
- 62% des artistes ayant répondu à l'étude d'a.c.b déclarent que leurs revenus artistiques ne sont pas la principale source de revenus ;
- 52% des artistes déclarent un revenu fiscal de référence de moins de 10 000€ toutes activités confondues.

*53 structures ont répondu sur 85 lieux adhérents

Ces chiffres reflètent une triste réalité vécue par les nombreux·ses acteurs et actrices des arts visuels sur le territoire breton, et qui peut malheureusement être transposée dans d'autres régions. Au contact de nos adhérent·es, nous ne pouvons que constater une inquiétude qui monte et une fatigue morale de plus en plus forte du fait de l'absence de défense des arts visuels par l'État et certaines collectivités territoriales. Face aux atteintes à la liberté de création, à la remise en question des financements publics – les arts visuels étant depuis toujours considérés comme le « parent pauvre » des politiques

● art contemporain en bretagne

publiques –, à la baisse des ressources propres des lieux d'art, à la baisse du soutien apporté à l'éducation artistique et culturelle, les structures sont profondément impactées dans leur capacité à penser, promouvoir, diffuser une programmation artistique de qualité et accessible à toutes et tous, tout en menant un travail ô combien nécessaire auprès du public, en particulier le plus éloigné de la culture.

Les artistes-auteur·ices sont également fortement impacté·es. L'étude menée par a.c.b en 2025 montre bien la réalité que vivent la majeure partie d'entre eux·elles. La précarité et la paupérisation sont leur quotidien. Le rejet à l'Assemblée nationale du projet de loi pour la continuité de revenus des artistes-auteur·ices, qui aurait pu constituer une réelle avancée pour les centaines de milliers d'artistes en France, est révélateur du chemin qu'il reste à parcourir pour reconnaître et conforter la place que doivent occuper les artistes dans notre société actuelle.

Il est urgent et nécessaire de réaffirmer la nécessité d'un secteur breton des arts visuels soutenu, vivant, dynamique, pluriel, qui œuvre fondamentalement au bien-être et à l'épanouissement de tous·tes les habitant·es.

Candidat·es aux élections municipales, régionales et présidentielles, soutenez et valorisez la culture, mentionnez-la dans les débats publics, travaillez avec les acteur·ices locaux·les pour réfléchir collectivement à un modèle qui permette à la France d'avoir une scène artistique vivante qui produit de la richesse économique, sociale et émancipatrice et qui rayonne au national voire à l'international !

Judith Quentel & Maxime Lancien, co-président·es
et les membres du Conseil d'administration
d'a.c.b – art contemporain en Bretagne

● art contemporain en bretagne

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Élu·es lors de l'Assemblée générale 2024

REPRÉSENTANT·ES DES ARTISTES PLASTICIEN·NES

- Thomas DELAHAYE, artiste
- Julie KELBERINE, artiste et enseignante en école d'art
- Gabrielle MANGLOU, artiste
- Joachim MONVOISIN, artiste et membre de SUPRA – artiste et designer·euse runspace
- Brigitte MOUCHEL, artiste et membre du collectif et meutes – méandre

REPRÉSENTANT·ES DE STRUCTURES

- Émeric HAUCHARD-MERCIER, artiste et chargé de coordination à Béton Caverne (35200)
- Cécile LEROUX, directrice par interim du Frac Bretagne
- Solenn MOREL, directrice de l'École des beaux-arts de Saint-Brieuc / Galerie Raymond Hains (22000)
- Judith QUENTEL, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne – site de Quimper (29000)
- Solange REBOUL, co-directrice de GwinZegal, centre d'art contemporain (22200)

REPRÉSENTANT·ES DES INDÉPENDANT·ES, SALARIÉ·ES DE STRUCTURES, ÉTUDIANT·ES ETC.

- Philippe DORVAL, enseignant d'arts plastiques et de développement culturel à l'IUT de Rennes
- Maxime LANCIEN, galeriste
- Alice MALINGE, responsable du service des publics du Frac Bretagne